

Algorithmique et Programmation impérative



Composante
École Nationale
Supérieure
d'Électrotechnique
d'Électronique
d'Informatique
d'Hydraulique
et des
Télécommunications

En bref

- **Volume horaire texte (reprise v3):** Cours : 7
- **Code:** N5EE02A

Présentation

Objectifs

Les objectifs de ce cours sont d'appréhender les principaux outils permettant de concevoir des applications informatiques.

Les différentes étapes de conception sont présentées dans une démarche allant de la lecture d'un cahier des charges vers l'implantation sur un ordinateur dans un langage de programmation (ici le langage C-ANSI).

Description

Le cours Algorithmique et programmation impérative est constitué de 2 parties distinctes. La première traite des outils dédiés à la conception de programmes informatiques et ce de manière totalement indépendante du langage de programmation. Nous présentons les techniques dites de raffinement informatique et leur traduction sous forme algorithmique.

La seconde partie traite des spécificités du langage C et des méthodologies pour traduire un algorithme dans ce langage.

A ce cours est associé un Bureau d'étude qui illustre à la fois la partie conception et la partie programmation à proprement parlée. Différents exemples sont traités pour illustrer l'ensemble de la démarche de conception, du besoin à l'implantation finale du code informatique.

Pré-requis obligatoires

Aucun

Infos pratiques